

Bora Bora

GAMME MOUNTAINS



Structuré



Nœuds



Fentes



Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Novembre 2024.

FICHE TECHNIQUE - BORA BORA

CARACTÉRISTIQUES

Essence : Chêne.

Choix : RU=RUSTIQUE - CA=CAMPAGNE

Choix mixte RU/CA : Parquet avec nœuds sans limite de dimension. L'aubier et les variations de couleur sont admis.

Support : Loft : support latté bois.

Provenance : Europe.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Vernis, teinté gris marron léger.

Effets matière : Structuré.

Assemblage : Clic.

SUPPORT	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT	14 x 190	1820*	3,2 mm	4	0,09 m ²

*32% de la surface en lames de longueurs inférieures à la dimension indiquée.

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraichissant hydraulique basse température (selon section) :

SUPPORT	COMPATIBILITÉ		POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT	14	190	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraichissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11
- Collée selon NF DTU 51-2.

ENTRETIEN PARQUET VERNI

Après la pose et pour l'entretien, utilisez le rénovateur mat (R+) (métallisant), une à deux fois par an, voir plus si nécessaire. Il s'applique pur avec un balai microfibre en une ou deux couches. Bien suivre le mode d'emploi. Pour l'entretien régulier, utilisez le nettoyant (L+) pour parquets vernis de Design Parquet.

Pour les tâches difficiles ou pour éliminer les anciennes couches de métallisant, pensez au Nettoyant Suractivé Blanchon.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniacés.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 45% et 65%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (suivant NF EN 14342)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faites :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT	14		U3 P2 E1 C0

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.